

E37C54  
A8  
85-50  
QCSE

85-50



# Conseil des collèges

## LES PROGRAMMES EXPÉRIMENTAUX RÉVISÉS EN:

- TECHNIQUES DE THANATOLOGIE
- TECHNIQUES DE RECHERCHES  
PSYCHO-SOCIALES

Avis au ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Science et de la Technologie

E37C54

A8

85-50

QLSE

**LES PROGRAMMES EXPÉRIMENTAUX RÉVISÉS EN:**

- **TECHNIQUES DE THANATOLOGIE**
- **TECHNIQUES DE RECHERCHES  
PSYCHO-SOCIALES**

Avis au Ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Science et de  
la Technologie.

Dépôt Légal - Premier trimestre 1985

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-08236-2

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Présentation .....	2
2. Techniques de thanatologie .....	3
2.1 Appréciation générale du dossier .....	3
2.1.1 Stages .....	4
2.1.2 Marché de l'emploi .....	5
2.1.3 Formation des adultes .....	5
2.2 Recommandations .....	6
3. Techniques de recherches psycho-sociales .....	7
3.1 Appréciation générale du dossier .....	7
3.1.1 Taux de persévérance .....	8
3.1.2 Contingentement .....	9
3.1.3 Continuum de formation .....	9
3.2 Recommandations .....	10

1. Présentation

Le 19 décembre 1984, le ministre de l'Education(1) adressait au Conseil des collèges une demande d'avis concernant deux programmes expérimentaux révisés: Techniques de thanatologie et Techniques de recherches psycho-sociales. Il demandait aussi l'avis du Conseil sur l'octroi du statut de programme régulier à chacun de ces deux programmes. Le Ministre entend implanter ces programmes révisés dès l'automne 1985 étant donné l'absence d'investissement nécessaire à leur mise en oeuvre et les changements peu importants proposés.

C'est à sa réunion régulière des 21 et 22 mars 1985, que le Conseil des collèges adoptait l'avis de sa Commission de l'enseignement professionnel sur ces programmes en Techniques de thanatologie et Techniques de recherches psycho-sociales.

---

(1) Devenu le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie depuis le 21 décembre 1984.

## 2. Techniques de thanatologie

### 2.1 Appréciation générale du dossier

La qualité du bilan de l'expérimentation produit par le collège de Rosemont a permis, au Conseil des collèges, de constater avec satisfaction que la fonction de travail du technicien en thanatologie a été davantage précisée et que de nouveaux débouchés pour ces techniciens ont été identifiés entre autres, dans les centres hospitaliers ou médico-légaux. Le Conseil encourage fortement le Ministère et le collège de Rosemont à faire de ces nouvelles perspectives une véritable réalité pour les diplômés. En effet, très peu de techniciens en thanatologie ont jusqu'ici trouvé un emploi dans ces centres.

Dans l'ensemble, les changements intervenus dans le programme, tant en cours d'expérimentation qu'à son terme, respectent l'esprit des recommandations que le Conseil des collèges a faites en avril 1980 dans son avis concernant le projet de nouveau programme en Techniques de thanatologie. Ces recommandations s'inspiraient tout particulièrement d'un souci d'équilibrer la formation de base et la spécialisation professionnelle tout en augmentant la polyvalence et la capacité d'adaptation des techniciens. Le programme révisé s'est en effet enrichi en ce qui a trait à la formation fondamentale améliorant ainsi la polyvalence des futurs techniciens.

Toutes ces raisons motivent le Conseil des collèges à recommander d'accorder le statut de programme régulier au programme révisé en Techniques de thanatologie.

Au cours de l'étude du programme révisé, le Conseil des collèges a quand même relevé certains points qu'il aimerait soumettre à l'attention du Ministre. Il s'agit des stages prévus au programme, de l'évaluation quantitative des débouchés du programme et de la formation à offrir aux adultes.

#### 2.1.1 Stages

Les stages en milieu de travail sont nécessaires à la formation du technicien en thanatologie. Cependant, on constate leur longue durée et surtout leur limitation aux entreprises funéraires. L'élargissement de ces stages aux facultés de médecine, aux centres hospitaliers et médico-légaux permettrait de couvrir tous les champs d'intervention identifiés pour le technicien en thanatologie.

Par ailleurs, les préalables absolus exigés pour l'admission aux stages semblent excessifs d'autant plus que leurs justifications ne sont pas d'ordre pédagogique. Le Conseil ne croit pas pertinent d'imposer des préalables aussi sévères dans le seul but de faciliter l'insertion sans heurt des diplômés sur le marché du travail, suite à leur stage. Seuls les cours, dont la réussite préalable est essentielle à l'atteinte des objectifs

des stages, devraient faire l'objet de préalables absolus. Le programme révisé proposé devrait donc être réexaminé sur ce point et les préalables absolus exigés devraient être assouplis.

#### 2.1.2 Marché de l'emploi

Présentement, seul le collège de Rosemont offre le programme en Techniques de thanatologie. De nouveaux champs d'intervention ont été identifiés pour ces techniciens et il faudra, à plus ou moins long terme, songer à former ceux-ci dans d'autres collèges du Québec.

Le Conseil des collèges invite le Ministre à la prudence avant d'autoriser un autre établissement à offrir Techniques de thanatologie. Il faudra d'abord disposer de données satisfaisantes sur l'ampleur et la répartition géographique des besoins quantitatifs du Québec pour ce type de techniciens. Le Conseil juge essentiel que le Ministre réalise le plus rapidement possible cette étude des besoins quantitatifs.

#### 2.1.3 Formation des adultes

De plus, cette étude des besoins révélera des besoins de formation pour des personnes déjà en poste: besoins de recyclage ou de perfectionnement ou même, dans certains cas, besoins de formation plus fondamentale. Il est important d'identifier ces besoins et surtout de les combler le plus tôt



possible. Le ministère et le collège de Rosemont doivent favoriser la mise sur pied de programmes de formation aptes à satisfaire les besoins diversifiés des clientèles adultes.

## 2.2 Recommandations

Considérant tout ce qui précède, le Conseil des collèges recommande:

1. QUE le statut de programme régulier soit accordé au programme révisé en Techniques de thanatologie.
2. QUE les objectifs et les contenus des stages soient révisés afin de couvrir tous les champs d'intervention identifiés pour le technicien en thanatologie.
3. QUE les préalables absolus exigés pour l'admission aux stages dans le programme révisé soient réévalués de manière à se limiter aux cours dont la réussite est essentielle pour l'atteinte des objectifs des stages.
4. QU'une étude portant sur l'ampleur et la répartition géographique des besoins quantitatifs pour des techniciens en thanatologie au Québec soit réalisée dans les plus brefs délais.
5. QUE l'on fasse connaître plus clairement les nouveaux champs d'intervention pour les diplômés du programme de Techniques de thanatologie. De plus, que le titre du programme soit modifié de manière à mieux indiquer ces nouveaux débouchés.

6. QUE des programmes de formation soient mis sur pied le plus tôt possible afin de satisfaire les besoins diversifiés des clientèles adultes relativement à leur formation en Techniques de thanatologie.

### 3. Techniques de recherches psycho-sociales

#### 3.1 Appréciation générale du dossier

Le dossier soumis par le Ministre a permis au Conseil des collèges de constater que la fonction de travail du technicien en recherches psycho-sociales est beaucoup mieux circonscrite. D'une définition théorique, qui prévalait à la naissance du programme, on est parvenu à décrire une fonction réelle avec des débouchés clairement identifiables sur le marché du travail. De plus, le nouveau titre de Techniques de recherche, enquête et sondage, quoique long, est nettement préférable au titre actuel du programme.

Dans l'ensemble, les changements proposés au programme sont pertinents et devraient contribuer à améliorer la formation des futurs techniciens. Le programme révisé conserve un bon équilibre entre la formation fondamentale et la spécialisation. Le Conseil souhaiterait, cependant, retrouver dans le programme des objectifs et contenus de formation relatifs au vécu professionnel et syndical des futurs techniciens. Compte tenu du type d'entreprises dans lesquelles les diplômés seront appelés à travailler, il est d'autant plus important de sensibiliser

les étudiants aux relations de travail et au syndicalisme.

Le Conseil des collèges juge qu'il est temps de donner un statut de programme régulier à ce programme et ce dès l'automne 1985.

L'étude de ce dossier soulève certaines interrogations que le Conseil aimerait soumettre à l'attention du Ministre. Ces questions concernent le taux de persévérance constaté pour la clientèle de ce programme, le contingentement du programme et, finalement, le continuum de formation vers l'université.

### 3.1.1 Taux de persévérance

Il existe un fort taux d'attrition de la clientèle étudiante qui s'inscrit en Techniques de recherches psycho-sociales, plus particulièrement dans les premières sessions. Le maintien du statut expérimental pendant une longue période de même que le titre actuel du programme expliquent peut-être ce phénomène. Il reste que celui-ci a une ampleur peu commune. Une étude du taux de persévérance des étudiants dans ce programme s'impose afin que des correctifs soient apportés, s'il y a lieu, sans délais.

Par ailleurs, une bonne information scolaire pourrait contribuer à améliorer la situation. La révision du statut, du titre et du contenu du programme offre une excellente occasion d'informer

les étudiants et les employeurs éventuels de l'existence et de la nature exacte du programme de Techniques de recherche, enquête et sondage.

L'étude des causes du problème de persévérance des étudiants dans ce programme devrait permettre de redresser la situation. L'évaluation des véritables capacités d'accueil du collège, ainsi que celles du marché du travail pour ce type de techniciens pourront alors être faites.

### 3.1.2 Contingentement

Suite à ces études, la pertinence de maintenir un contingentement à l'admission dans ce programme devra être réévaluée à la lumière d'une solide exploration des besoins quantitatifs de techniciens en recherche, enquête et sondage au Québec.

### 3.1.3 Continuum de formation

Enfin, il semble que le programme collégial actuel en Techniques de recherches psycho-sociales soit un bon tremplin pour la poursuite d'études universitaires en sciences humaines. Il y a tout lieu de croire que la révision du programme ne modifiera pas substantiellement cette situation. La description des perspectives professionnelles du programme doit donc faire état de cette possibilité. S'il est vrai qu'un programme professionnel au collégial vise avant tout l'insertion dans un emploi au terme des études, il est toujours inté-

ressant pour l'étudiant de savoir que des études supérieures lui sont accessibles.

### 3.2 Recommandations

Considérant tout ce qui précède, le Conseil des collèges recommande:

1. QUE le statut de programme régulier soit accordé au programme révisé qui portera dorénavant le titre de Techniques de recherche, enquête et sondage.
2. QU'une étude du problème du taux de persévérance de la clientèle étudiante dans ce programme soit réalisée le plus tôt possible afin de proposer des correctifs pertinents à cette situation.
3. QU'un effort d'information scolaire et professionnelle soit fait auprès des étudiants et des employeurs potentiels afin de faire connaître l'existence et la nature exacte du programme de Techniques de recherche, enquête et sondage.
4. QU'on réévalue la pertinence de lever le contingentement à l'admission dans ce programme une fois connus les résultats de l'étude sur le problème du taux de persévérance et une fois complétée une étude des besoins quantitatifs pour des techniciens en recherche, enquête et sondage au Québec.
5. QU'on introduise dans la description des perspectives professionnelles du programme de l'information con-

cernant les possibilités de poursuivre des études supérieures qui s'offrent aux diplômés en Techniques de recherche, enquête et sondage.

Techniques de thanatologie

Personnes consultées:

Madame Louise Landry,  
Conseillère en enseignement professionnel  
Cégep de Rosemont

Monsieur Fernand Laplante,  
GIPEX

Monsieur Gaston Boulanger,  
Directeur des Services pédagogiques  
Cégep de Rosemont

Techniques de recherches psycho-sociales

Personnes consultées:

Monsieur Philippe Ricard,  
Responsable de la coordination départementale  
Département de recherches psycho-sociales  
Collège de Rosemont

Monsieur Henri-Paul Bordeleau,  
Professionnel  
Service des programmes  
D.G.E.C.

Monsieur Gaston Boulanger,  
Directeur des Services pédagogiques  
Collège de Rosemont



Composition de la Commission de l'enseignement professionnel

(au 1er novembre 1984)

---

Michel Blondin

Responsable de la formation  
Syndicat des Métallos  
Fédération des travailleurs du Québec

Marcel Collette

Conseiller-cadre  
Commission des écoles catholiques de Montréal

Pauline Cossette

Association féminine d'éducation et d'action sociale  
Saint-Hyacinthe

Robert Dumais

Adjoint au directeur des services pédagogiques  
Cégep de Saint-Félicien

Pauline Gagnon

Adjointe au directeur des services pédagogiques  
Cégep de Maisonneuve

Jean Jaillet

Responsable de l'information  
École polytechnique de Montréal

Nicole Kobinger

Enseignante  
Cégep de Sainte-Foy

Suzie Robichaud

Enseignante  
Cégep de Jonquière

Claude B. Simard

Président

Secrétaire:

Margaret Whyte

Agente de recherche:

Françoise Cadieux

CONSEIL DES COLLÈGES  
1984-1985

---

PRÉSIDENTE

Jeanne L. Blackburn

MEMBRES

AMYOT, Pierre  
Directeur de la formation  
professionnelle  
Ministère de la Main-d'oeuvre  
et de la Sécurité du revenu

BERNATCHEZ-SIMARD, Janine  
Enseignante au collègue  
de Rimouski

BÉLANGER, Paul  
Président de la Commission  
de l'évaluation  
Conseil des collèges

CORRIVEAU-GOUGEON, Martine  
Chef divisionnaire du maté-  
riel et des achats  
Bell Canada, Montréal

COTÉ, Claude  
Conseiller syndical  
Syndicat canadien de la  
fonction publique

DEMERS, Émile  
Directeur des services  
pédagogiques  
Collège de Valleyfield

DEROME, Jean-Robert  
Professeur de physique  
à l'Université de Montréal

EISENBERG, Mildred  
Membre du Conseil d'adminis-  
tration du cégep Vanier

HAINAULT, Serge  
Enseignant à l'école secondaire  
Marguerite-de-Lajemmerais

JALBERT, André  
Directeur du Service de  
l'exploitation à la Fédération  
des caisses d'établissement du  
Québec

LABERGE, Claude  
Directeur des services  
pédagogiques  
Séminaire de Sherbrooke

LAFLEUR, Marcel  
Directeur général  
Collège de la Région de  
l'Amiante

LUSIGNAN, Jacques  
Directeur pédagogique régional  
Commission des écoles catholi-  
ques de Montréal

MONGEAU, Yves  
Secrétaire général  
Collège Ahuntsic

PAQUIN, Nicole  
Enseignante au cégep  
de l'Outaouais

PLOURDE, Bibiane  
Enseignante au collègue  
de l'Abitibi-Témiscamingue

SIMARD, Claude B.  
Président de la Commission de  
l'enseignement professionnel  
Conseil des collèges

Secrétaire du Conseil  
Lucien Lelièvre

Agente de recherche  
Michèle Castonguay



